

CHUTE AVEC BLESSURES GRAVES D'UN ÉLECTRICIEN D'APPAREILLAGE

Consœurs, confrères,

Nous avons appris qu'une chute est survenue dans la soirée du jeudi 17 septembre dernier au poste Léry, dans la région Maisonneuve. Selon les informations obtenues, un électricien d'appareillage d'Hydro-Québec aurait fait une chute d'un engin élévateur d'environ une douzaine de pieds.

Il a rapidement été conduit à l'hôpital et il est présentement dans un état stable, mais toujours sous haute surveillance par les médecins spécialistes.

La CSST s'est présentée sur les lieux de l'accident et une enquête est présentement en cours.

De ce que l'on sait jusqu'à présent, l'employé **ne portait pas son système d'arrêt de chute**. Toutefois, les circonstances exactes demeurent toujours inconnues car il manque beaucoup d'éléments à l'enquête.

Nous sommes très préoccupés par cet événement qui, une fois de plus, touche un de nos membres. N'oubliez jamais d'être très rigoureux dans l'application de nos encadrements de sécurité. Et nous vous rappelons que l'**encadrement TET-SEC-N-0027 prescrit ceci : « le travailleur situé dans un engin élévateur porte en tout temps un système d'arrêt de chute »**.

Parfois, cela peut nous paraître banal d'utiliser les équipements de protection demandés, mais lorsque l'on voit les conséquences que cela peut occasionner à ne pas les porter, on se doit d'y réfléchir sérieusement.

Des événements comme celui-ci peuvent causer des tords irréparables aux personnes touchées et sans compter l'impact sur leur famille et leurs proches.

Au nom de tous les membres de la section locale 1500, nous désirons souhaiter un prompt rétablissement à notre confrère.

*la forme masculine utilisée dans ce Réseau désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.